

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 12

Artikel: Table ronde "Polyrama", octobre 1971, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne : le rôle de l'architecte dans la société

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tectes, jouant leur psychodrame dans les salons de l'académisme le plus confortable. Il est certes logique de penser que l'architecte a de quoi se sentir coupable des rôles qu'il tient – mais les tient-il encore? – dans le processus actuel de production du bâtiment et de le rendre même responsable de la plupart des engorgements. Mais encore ne faut-il pas qu'il cherche à cultiver sa propre culpabilité comme si elle était la seule garantie de sa participation à des efforts nouveaux et que son autocritique, passant d'ailleurs la plupart du temps principalement par la mise en accusation d'autrui, ne dépasse pas, et c'est ce qui la rend tellement équivoque, les critiques que peuvent lui adresser honnêtement le corps social entier.

L'engagement et par conséquent la recherche de l'architecture contemporaine peut s'efforcer de faire passer la construction dite élémentaire, vouée à la concentration verticale de sa production qui limite ses propres forces par les possibilités immenses mais contraignantes de leur coefficient de répétition, à des systèmes plus ouverts, laissant une liberté de choix des produits, de leur assemblage et de leur utilisation.

Elle peut surtout, par la nouvelle définition qu'elle donne de sa propre redondance, redonner aux espaces un degré d'utilisation plus généreux des structures, ou si l'on préfère des systèmes qu'elle organise, dispose et construit. Dans la mesure où elle élargit, sur différents plans, les libertés contradictoires de participation et de choix de l'homme et de la société, elle assume ses propres responsabilités créatrices en se désengageant des programmes: en les prenant davantage comme supports d'une problématique qui les élargit en les interrogeant.

Tout cela suppose une reprise fondamentale du contenu et de l'éthique architecturaux et nécessite des efforts considérables. Dont les plus importants doivent certes se développer à travers une épistémologie rigoureuse dont les résultats ne peuvent échafauder la plupart du temps que des hypothèses dont seule l'expérimentation formelle peut faire évaluer les contenus, plus particulièrement ceux observés par les sciences humaines, mais également ceux contrôlés par les sciences techniques. Pour parvenir à ces niveaux conceptuels et critiques, produisant des participations sociales effectives, il semble que les modèles de simulation, parfois si efficaces à certains niveaux de décisions, à l'échelle urbanistique et régionale par exemple, soient insuffisants sur le plan architectural, n'ayant pas encore trouvé les seuils franchissables de la communication courante, donc sociale.

Pour terminer, que le lecteur me pardonne de n'avoir su évoquer de façon plus explicite une certaine problématique architecturale. C'eût été une gageure à mon sens d'y parvenir. Qu'il ne me tienne pas rigueur d'avoir semblé parfois un peu hermétique et d'avoir utilisé des néologismes dont on peut redouter à juste titre l'abus. N'est-il pas naturel que j'aie souffert moi-même, comme tous les architectes, des difficultés de communiquer, c'est-à-dire de formaliser, ce qui semble être en voie de devenir les nouveaux contenus de l'architecture. «Polyrama»

Table ronde «Polyrama», octobre 1971

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Le rôle de l'architecte dans la société

Le malaise latent qui se manifeste dans les facultés d'architecture témoigne-t-il d'une crise de la profession? L'architecte n'est-il vraiment plus qu'un pion manœuvré par d'autres puissances sur le vaste champ de la construction? Bien sûr, la question n'est pas nouvelle et le débat est entamé depuis fort longtemps. L'objectif de notre table ronde n'est pas d'apporter des solutions à ce vaste problème, mais d'en éclaircir quelques-uns des aspects essentiels.

Dans ce but, nous avons réuni trois spécialistes du logement: MM. Serge Wintsch, architecte diplômé de l'EPUL, Henri Senger, directeur d'une importante agence immobilière genevoise et Bernard Meizoz, député socialiste, conseiller national et président de la Coopérative d'habitation de Lausanne.

Précisons que nos trois interlocuteurs s'expriment en leur nom propre; leurs propos n'engagent pas les organismes professionnels auxquels ils appartiennent.

Polyrama: Le champ d'activité de l'architecte est très vaste. Théoriquement, il intervient à trois niveaux différents: éthique ou philosophique, technique et financier. Quelle est, dans la réalité, sa liberté de manœuvre vue sous ces trois angles?

M. Wintsch: Ces trois composantes qui définissent les motivations de la pratique de l'architecture interviennent généralement simultanément. Mais elles sont relatives par la nature même des différents secteurs d'intervention: logements, équipements publics, constructions des «lieux de travail», usines, bureaux, etc.

Dans le domaine des équipements publics, la possibilité d'expression philosophique existe. La qualité de certains édifices publics en Suisse le prouve. Dans le domaine de la production des lieux de travail,¹ le contexte éthique est fortement réduit par une rationalité qui est très rigide. Dans ce domaine, l'ingénieur prend le pas sur l'architecte. Dans le logement, c'est encore différent dans la mesure où l'habitation qui devrait être un bien social ne l'est pas; l'architecte n'y intervient pas par rapport à un représentant de l'utilisateur, sauf quelques rares exceptions.

M. Senger: A mon avis, les marges de manœuvre de l'architecte sont plus vastes que celles décrites par M. Wintsch. Il doit être à même d'intervenir dans la vie de l'homme. Il doit concevoir sa profession non pas en fonction des contingences techniques qui entourent par ailleurs toutes les activités humaines, mais vraiment sur le

plan philosophique. L'architecture doit être urbaniste. Je sais que ce n'est pas toujours facile, mais il doit essayer de se mettre dans la peau du locataire qui occupera le logement dans trente ou cinquante ans. L'aspect financier ne doit pas constituer un obstacle insurmontable. Je pense que pour les mêmes prix, on peut faire bien ou mal. Contrairement à ce qu'affirme M. Wintsch, l'architecte n'est pas dépendant de la rationalisation. C'est à lui de commander la rationalisation du bâtiment. Mais, comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas facile. Le 90% des discussions entre architectes et promoteurs est d'ordre financier.

M. Meizoz: Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de prévoir les besoins du locataire pour quarante ou cinquante années. Car on admet aujourd'hui que l'existence d'un immeuble n'excède pas trente ou quarante ans. Nous avons avant tout besoin de logements qui conviennent aux locataires d'aujourd'hui. Quant aux architectes, je suis peut-être sévère, mais je trouve qu'ils manquent d'imagination. Souvent, lorsqu'on leur commande un travail, ils sortent de leur tiroir un projet type qui a déjà maintes fois servi et qui ne correspond généralement plus aux besoins des locataires. Interrogez les locataires! Vous constaterez que leurs critiques portent sur deux points essentiels: manque d'espace et insonorisation insuffisante.

L'espace est trop souvent mal utilisé. Il est des architectes qui prévoient des pièces de 5 mètres sur 2. Il en résulte des boyaux parfaitement immeublables. Je pourrais vous citer de nombreux exemples. Je pense que c'est là le fond du problème. Trop souvent l'architecte construit en fonction de ses propres aspirations et non pas selon les besoins des locataires.

Polyrama: L'architecte vient d'essayer plusieurs reproches. D'abord M. Senger lui demande de faire preuve de plus d'imagination et de se battre pour imposer ses idées. M. Meizoz voudrait qu'il fasse abstraction de ses propres désirs et s'identifie au locataire. L'architecte a-t-il les moyens de répondre à ces vœux, dispose-t-il de l'indépendance nécessaire?

M. Wintsch: L'architecte n'a, en tant que tel, pas les moyens de changer quoi que ce soit aux mécanismes existants. Il est un agent parmi d'autres. A ce titre, il est complice d'un certain nombre de faits. Et c'est tout aussi évident que trop souvent il manque d'imagination au niveau de la réalisation. Et pourtant, l'imagination ne manque pas. Il n'est que d'ouvrir les nombreuses revues

spécialisées pour s'en assurer. Donc le problème n'est pas là.

Le problème tient beaucoup plus aux structures mêmes d'un certain système économique qui empêche l'architecte de se mettre au service du locataire. Il doit satisfaire les besoins du promoteur. Il faut donc replacer le débat dans son contexte économique et non pas partir sur des critiques formulées au niveau d'une observation superficielle qui fera toujours de l'architecte une sorte de bouc émissaire.

Polyrama: Des reproches concrets sont adressés à l'architecte. Celui-ci doit se défendre. Il peut aussi contre-attaquer. Qu'attend-il, lui, des promoteurs et aussi de ses autres partenaires professionnels?

M. Wintsch: Dans le domaine du logement, je crois qu'il ne faut pas attendre grand-chose des promoteurs. Ils ont leur logique propre. Ils agissent dans une optique de profit. On ne peut attendre d'eux qu'ils se mettent au service de la société, en bons altruistes. Le problème du logement ne peut être résolu que dans le cadre d'une socialisation de la production. La forme de cette socialisation, c'est-à-dire de la prise en charge par l'Etat, peut être discutée. Néanmoins des modèles existent. En Angleterre, par exemple, le 60% des logements sont produits par l'Etat et ça ne marche pas si mal.

M. Senger: Je ne crois pas que l'étatisation soit la panacée. Parce qu'il faudra de toute manière fournir à l'Etat les moyens nécessaires. Il faut donc qu'il prenne l'argent au contribuable. C'est un cercle vicieux.

Bien sûr l'étatisation est plus poussée en Grande-Bretagne. Mais les architectes s'en plaignent, parce qu'ils deviennent de simples fonctionnaires. Mais ce sont là les aspects politique du problème. J'en reviens à un aspect plus technique. L'un des reproches que je fais à l'architecte est qu'il confond deux activités: celle du projeteur et celle de l'exécutant. Je préfère, quant à moi, le système tel qu'il est conçu aux Etats-Unis. C'est-à-dire que le rôle de l'architecte se limite à celui d'un simple projeteur qui tire le maximum d'un dossier dont il confie la réalisation à un «general contractor» qui exécute le travail en fonction des possibilités du marché des matériaux. Il serait souhaitable que les universités suisses essaient d'insuffler davantage l'idée de la mise en chantier des entreprises générales de façon à libérer l'architecte des contingences techniques.

M. Wintsch: Le partage de la tâche est possible s'il y a unité entre le projet et le contrôle de la réalisation. S'il y a coupure, on a toutes les chances d'aboutir à des objets bâtards.

M. Senger: Un autre exemple: sauf erreur, je crois que la population de la terre va doubler d'ici l'an 2000. Ce qui sous-entend évidemment de nouvelles conceptions dans le domaine de la construction. Voyez Genève: on ne pourra pas indéfiniment limiter le nombre des étages sous prétexte de laisser la vue libre sur le Salève. Je pense que l'on doit d'ores et déjà envisager des cités d'avenir avec des immeubles de 15, 30 ou peut-être même 50 étages. Et là, l'architecte peut exercer une influence décisive.

M. Meizoz: Bien sûr, ces problèmes sont intéressants. Mais ils sont, dans l'ordre des choses, secondaires. Il est des urgences qui réclament des solutions immédiates.

Prenons la propriété du sol. Les logements qui sont actuellement mis sur le marché ne donnent pas satisfaction aux locataires. Les critiques formulées concernant une multitude de détails qui s'accumulent: armoires inexistantes ou exiguës, balcons trop étroits, prises électriques trop rares ou mal placées, ventilation des cuisines, etc.

Le secteur privé se révèle incapable de mettre sur le marché des logements convenables. La responsabilité en incombe au promoteur qui exige «le plus grand nombre de pièces possible dans ce volume».

M. Senger: Je ne partage pas tout à fait ce point de vue. J'ai moi-même participé à l'opération du Lignon, à Genève. Tous les logements ont été réalisés dans des conditions identiques. Et croyez-moi, ils donnent satisfaction.

M. Wintsch: Je ne partage pas non plus entièrement la vision pessimiste de M. Meizoz. Je suis mal placé pour vous faire une description exhaustive de toutes les réalisations en matière de logement. Je suis revenu en Suisse l'année dernière après un long séjour à l'étranger. Mais ce qui m'a particulièrement frappé lors de mon retour est justement l'amélioration de la qualité des matériaux et du confort des immeubles locatifs.

Polyrama: Outre les aspects de confort évoqués par M. Meizoz, il y a un important problème que l'on ne peut ignorer: le coût du logement est l'une des raisons principales du malaise actuel. Dans quelle mesure le système

de la coopérative peut-il contribuer à limiter les loyers abusifs?

M. Meizoz: La plupart des coopératives construisent avec l'aide des pouvoirs publics. Elles bénéficient donc de la prise en charge des intérêts. C'est en quelque sorte le système des logements subventionnés. Il est des coopératives qui s'autofinancent. C'est-à-dire qu'elles travaillent avec des fonds propres. Mais le principal intérêt des coopératives est ailleurs: le système permet de constituer des fonds qui donne la possibilité d'abaisser le montant des loyers ultérieurement.

M. Wintsch: Je pense aussi que le système des coopératives peut être intéressant. Parce qu'il permet au locataire d'être raisonnablement représenté. Je pense que plus l'usager prend conscience de ses besoins, plus l'architecte sera à même de fournir des logements satisfaisants.

On peut aussi limiter la médiocrité de la production architecturale en adoptant des méthodes de travail plus intéressantes et qui sont par exemple appliquées par des groupes d'architectes. Dans la mesure où des architectes aux spécialisations et aux talents divers s'associent en se complétant, la production devrait tendre à s'améliorer en qualité. Il existe des groupements d'architectes qui sont là pour le prouver.

M. Senger: J'ai travaillé moi-même avec des groupes d'architectes. L'expérience est intéressante parce qu'elle permet de confronter des points de vue différents. En revanche, des problèmes apparaissent au niveau de la réalisation. Lorsqu'il y a des pépins, chacun se renvoie la balle et on ne sait plus à qui s'adresser. Pour cette raison, nous préférons travailler avec un seul architecte, sauf pour les grands projets d'ensembles ou industriels.

Polyrama: Les architectes se regroupent-ils dans l'intention de se défendre contre la pression des promoteurs ou dans des buts de rationalisation?

M. Wintsch: Il s'agit surtout d'atteindre une rentabilité plus élevée et aussi de mieux connaître les problèmes que posent les différents styles de réalisation. C'est moins un groupement de défense corporativiste qu'une nécessité économique. La nécessité de rationalisation se présente aussi dans les autres secteurs du bâtiment. Prenons le problème du sol. Les propriétaires fonciers forment une couche sociale assez disparate. Or la préfabrication, par

Organisation et spécialisation dans le bureau d'architecture

par Alin Decoppet, architecte, professeur EPFL

«Polyrama», octobre 1971

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

21

exemple, se pose en terme de quantité. Elle doit disposer d'un marché digne de ce nom. Et la structure foncière, de par son manque de cohésion, exclut la constitution d'un tel marché. Donc pas de possibilité d'abaisser les prix dans ce secteur. Et l'offre, c'est-à-dire la production, est incapable de répondre à la demande parce que l'on n'est pas en mesure de produire sur des échelles industrielles. Ce qui me trouble un peu, c'est qu'il y aurait, selon M. Senger, fuite devant les responsabilités lorsque l'on travaille avec des groupements. Cela ne devrait pas être le cas. Peut-être s'agit-il d'une exception.

Polyrama: Il ressort de vos témoignages que la situation actuelle de l'architecte n'est pas des plus enviables. Dans quelle mesure peut-on améliorer cette situation ?

M. Wintsch: On peut le faire en permettant à un secteur d'architecture administratif ou étatique de se développer. Parce que, en dépit de ce que disait M. Senger au sujet du fonctionnariat, le travail des architectes anglais est assez intéressant. Il faut aller voir ce qu'ils ont fait ces dernières années. Il y a des réalisations remarquables. D'autre part, l'architecte devrait pouvoir travailler dégagé de toutes ces contingences et ce, pour le moment tout au moins, au sein des structures de l'Etat. Enfin, il faut œuvrer en vue d'une modification de la situation politique.

M. Senger: A mon avis, il faut replacer l'architecte au niveau de projeteur et le décharger de certaines tâches d'exécution sans qu'il se détache de la réalité. J'aimerais d'autre part que l'architecte participe à des études de rationalisation du bâtiment.

Les promoteurs doivent eux aussi fournir un effort en vue d'une rationalisation de leurs activités. Actuellement, les promoteurs travaillent encore de manière trop isolée. Enfin, les petits contribuables pourraient réaliser un effort dans l'épargne pour que l'on puisse construire sans perdre de longs mois pour trouver les crédits nécessaires.

M. Meizoz: Je souhaite que l'on associe de plus près l'architecte aux préoccupations de toutes les personnes concernées par le logement, y compris les locataires. J'ai l'impression qu'il est trop souvent un esthète. Je ne voudrais pas que cette tendance subsiste au détriment de la qualité du logement.

On ne devrait jamais accepter d'écrire un article pendant les vacances; cela, pour plusieurs raisons – en particulier celle de traîner longtemps avec soi, à la plage ou ailleurs, le sentiment de l'obligation négligée – mais la principale est surtout que l'inactivité peut porter à réfléchir, et que cette dernière situation conduit souvent «à reprendre les problèmes à la base». C'est ce qui m'est arrivé, toute modestie écartée, à un moment où l'envie était plutôt de me débarasser du pensum. Soit: «organiser», mais quoi au juste? Il est vrai que je venais de vivre des circonstances particulières: en juillet, un peu fatigué, je m'occupais (obligatoirement) à juger de l'activité semestrielle des étudiants de troisième année, au travers de textes sur l'organisation professionnelle, écrits par eux, et j'en éprouvais une impression de fadeur, contrairement aux précédentes fois. Usure de l'enseignement? Ou dérangement hépatique? De quelle fadeur s'agissait-il? J'étais perplexe: insipidité des devoirs scolaires, ou alors des choses de la construction, ou, plus largement, inutilité de cette société technique actuelle, bêtement opérationnelle, dont même la joie de la performance est absente, révolue (ainsi j'allais devoir me mettre à écrire sur l'organisation de croquemorts!). Concernant l'école, la vérité était simple: habitué depuis quelques années au tumulte de la contestation, j'étais tombé en plein jusant: nous étions une compagnie de gens amortis. Mais, au-delà de l'école, sur le plan général de la formation, et plus au large, dans la pratique, n'y avait-il pas réellement quelque chose de modifié, qu'il était indispensable de bien connaître avant de penser à traiter le sujet prévu?

Quitte à trahir un secret économique d'aujourd'hui, il faut dire que l'image de la profession est trouble: ainsi, il existe deux catégories d'architectes, ceux qui construisent (mal souvent), et ceux qui ne veulent pas, ou plus. Si les raisons agissantes des premiers n'échappent pas trop (en première analyse au moins), il est plus difficile de comprendre les seconds (ceux qu'en aucun cas nous ne pourrions appeler des ingénieurs-en-bâtiment): est-ce par pudeur, par raison, par abstraction, par honnêteté intellectuelle? Dans ces cas, baignant semble-t-il plus particulièrement dans l'incertitude du monde actuel, on rencontre le plus souvent une très forte implication sociale voire politique. Ce qui peut s'admettre. Ce qui gêne cependant, c'est la propension au monopole de la conscience qu'on s'y arroge presque toujours, ce qui laisse à penser que les autres, les «constructeurs», ne sont que de pauvres inconscients ou de bien tristes vendus. L'importance